

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « A.L. DECO »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Angré  
Carrefour Batim, non loin de la Pharmacie Fandasso, Lot  
100, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 26/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A.L. DECO »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La décoration événementielle et d'intérieur
- La vente et la location de matériels de décoration
- L'évènementiel
- Le commerce général et l'e-commerce
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprise ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan – Cocody – Angré Carrefour Batim, non loin de la Pharmacie Fandasso, Lot 100, Ilot 5

Dirigeant(s) Mlle ATTRI LOUIS MARGUERITE EDWIGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08445 du 01/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56066/GTCA/RC/2023 du 01/08/2023

